

Le "Conseil" a siégé

Autor(en): **Molles, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le „Conseil“ a siégé

Le « Conseil » des patoisants romands a tenu une dernière séance avant les vacances. Il reprendra son activité en septembre...

On déplore trop d'absences, quelques-unes excusées, d'autres pas !

Il serait indispensable qu'à chaque séance, un au moins des représentants des cantons fût présent.

On salue la présence de M. l'abbé Sierro Nicolas, qui siége pour la première fois parmi nous.

M. Charles Clément, président, peu bien, et auquel nous souhaitons de nous revenir en bonne santé cet automne, est remplacé par cet ami Charles Montandon, dynamique vice-président.

En ouvrant la réunion, il relève au sujet d'une intervention de M. Schülé en avril et relatée par le *Conteur romand*, qu'en quittant la présidence, il a exprimé la reconnaissance du Conseil aux gouvernements cantonaux et à Pro Helvétia, qui si généreusement ont soutenu et soutiennent notre mouvement.

M. O. Pasche, décidément surchargé, lance un appel au secours ! Le soussigné s'offre à rédiger dorénavant les procès-verbaux du Conseil... Il est évident que l'on ne peut être à la fois au four et au moulin !

Le Conseil s'attache ensuite longuement à résoudre un certain nombre de fâcheux malentendus concernant « Archives sonores et émissions radiophoniques ». MM. Fernand-Louis Blanc et Wiblé s'expliquent tour à tour... véhémentement. Nous n'entrerons pas dans les détails et souhaitons qu'une solution — déjà amorcée au sein du Conseil — soit trouvée et donne satisfaction à deux de ses membres auxquels tous les patoisants romands doivent une infinie reconnaissance pour leur ardeur à défendre notre cause, et à la défendre intelligemment et avec dévouement.

Le « Conseil » prend acte des rapports de MM. O. Pasche, Ed. Helfer et Zufferey et de tout ce qui a été fait par la commission de propagande du *Conteur romand*, organe officiel des patoisants, commission qui n'a pu encore se constituer et n'a siégé qu'officieusement. Le soussigné demande que la dite commission complète se constitue au plus tôt et propose à l'assemblée d'élire son président en la personne de M. Ed. Helfer, un vaillant défenseur de nos us et coutumes, proposition qui est admise. Nous remercions encore, ici, tous ceux qui ont fait des dons pour que « le *Conteur vive* » ou lui ont trouvé des abonnés.

On n'est pas encore fixé définitivement au sujet des Fêtes romandes qui devaient avoir lieu à Moudon l'an prochain. Mais il s'avère d'ores et déjà que nos amis moudonnois — devant le peu d'enthousiasme manifesté par les patoisants vaudois eux-mêmes, il faut bien le dire — renonceraient à prendre en charge la lourde organisation de ces fêtes. Attendons le rapport de la commission qui ne saurait tarder...

L'assemblée entend encore M. Jos. Simonin, Jura, au sujet du prochain grand Concours Patois-Radio. Une décision sera prise à ce sujet en septembre.

Le « Conseil » délègue notre secrétaire romand Oscar Pasche aux « Journées cantonales valaisannes », les 5 et 6 juillet, à Evolène, journées qui s'annoncent fort bien.

Après quelques mots encore de M. Eugène Wiblé, qui s'offre bénévolement à faire un certain nombre de causeries dans les « Amicales » sur le mouvement félibrige si apparenté au nôtre, et la proposition de M. Ad. Défago, Valais, de nommer une « Commission de Presse », la séance est levée.

R. Molles.